

Projet de l'Ecole de Golf du Val D'Auzon

L'Ecole de Golf du Val d'Auzon vise à faire partager le plaisir du jeu de golf aux enfants inscrits :

- Pour que les enfants ressentent le plaisir du golf, l'Ecole les forme aux gestes techniques, à la connaissance des règles du jeu et aux comportements souhaités sur le parcours (l'étiquette). Ceci vise à mettre les enfants en situation de jeu sur le parcours du Val d'Auzon, le plus rapidement possible et favorise l'accès à d'autres parcours.
- Pour les enfants qui le souhaitent, dont la progression validée par le pro enseignant le permet, et qui ont le goût de la compétition, l'École accompagne leur développement sportif en organisant leur participation aux compétitions organisées par l'Association Sportive du Golf du Val d'Auzon, par les clubs de la région ou aux championnats patronnés par la Ligue.
- Pour toutes ces situations, les méthodes et les outils d'entraînement sont conformes aux recommandations de la Fédération Française de Golf comme en atteste le "Label Sport" de notre École. Ce label est décerné par la FFG aux écoles de golf qui en remplissent les critères. Il est renouvelé chaque année.

Pourquoi cette charte?

La présente charte de l'Ecole de golf de l'association sportive du golf du Val d'Auzon a pour objet de définir les engagements de chacune des parties et d'en fixer les modalités et conditions pour la saison 2021-2022 de septembre 2021 à juin 2022.

Elle comprend 4 volets, décrivant les engagements des parties prenantes :

- L'Association Sportive du Val d'Auzon
- Les enfants inscrits à l'École de Golf
- Les parents
- Les membres de l'Association Sportive

Engagements de l'Association sportive du Golf du Val d'Auzon

Les élèves de l'école de golf de l'association sportive du golf du Val d'Auzon ont droit :

- A l'enseignement dispensé par un pro, enseignant diplômé, 1h00 ou 1h30 par semaine en fonction des groupes (en cas de nécessité due au planning, l'enseignant du groupe pourrait être amené à changer lors de certaines séances).
 - A noter que dans le cas de fermeture pour cause d'intempéries majeures, les cours ne sont pas reportés à une autre date mais annulés.
- Au passage des tests fédéraux (drapeaux, opens...).
- Pour le groupe LOISIRS : 1 heure d'entraînement par semaine sauf pendant les vacances scolaires et les jours fériés.
- Pour le groupe ELITE : 1 heure 30 d'entraînement par semaine sauf pendant les vacances scolaires et les jours fériés.
- Accès au parcours illimité en dehors des entraînements.
- 1 jeton de practice gratuit / jour en dehors des entraînements.
- Un parrain ou une marraine de jeu, pour les enfants qui le souhaitent, dès que l'entraîneur validera le niveau technique. (Dans la mesure où le nombre de bénévoles le permet).

N.B. En cas de blessure de votre enfant, il n'y a également pas de report des heures d'entraînements ratées.

Je suis un enfant inscrit à l'École de Golf.

- Je respecte les autres enfants, le personnel du golf, les accompagnateurs et les autres joueurs tant humainement que dans le jeu. J'en fais de même avec mon matériel et celui des autres.
- Je ne critique pas les autres (à chacun son swing et sa façon d'aborder le golf).
- J'arrive à l'heure (voire en avance à mes rendez-vous) et je suis les consignes (préparation du sac, respect des temps de jeu...)
- Je respecte l'étiquette sur le parcours et dans l'enceinte du club. :
 - Sur le parcours, je ratisse les bunkers, je relève les pitches, je pose les drapeaux sans les laisser tomber, je remets les divots et je ne cours pas sur un green, je ne crie pas...
 - Et aussi, je fais attention à mon comportement, mon langage et ma tenue vestimentaire.
 - Je retire ma casquette quand je suis au club house.
- Je respecte les règles, le parcours et l'environnement dans lequel je me trouve.
- Si je souhaite m'entraîner (practice, greens d'approches ou putting green) en dehors des heures de cours, je préviens l'accueil et demande à être accompagné (au besoin) par un adulte bénévole.
- Je peux jouer et m'entraîner sans être systématiquement avec mes frères et sœurs ou avec mes meilleurs copains (copines), chacun a sa place dans la vie du club et sur le parcours.
- Si j'ai un doute sur l'application des règles, par moi ou mes partenaires de partie, je n'hésite pas à demander des explications à l'entraîneur ou à l'accompagnant. Ainsi, j'apprends les règles du golf et je rends service à mes compagnons de jeu.

Je suis parent d'un enfant inscrit à l'école de golf

- Je m'arrange pour que mon enfant puisse pratiquer au mieux son sport (arrivée en avance par rapport à l'horaire pour éviter le rush et le stress). Je m'organise en amont.
- Je n'interfère pas dans la pédagogie du golf développée par l'entraîneur qui est un enseignant diplômé, et dans une moindre mesure aux personnes formées pour accompagner mon enfant (bénévoles ASBC). Je prends en compte qu'il faut plusieurs années pour devenir un bon joueur de golf.
- Lors des compétitions (passages de drapeaux, compétitions de club...) j'emmène mon/mes enfant(s) suffisamment en avance pour qu'il(s) puisse(nt) s'échauffer et se préparer correctement.
- Je n'oublie pas que le plus important est le plaisir que prend mon enfant à jouer :
 - Le score est secondaire mais les attitudes (respect, persévérance, concentration) sont bien plus importantes et seront valorisées.
 - Le passage des drapeaux et éventuellement la compétition, sont des balises qui ont pour but de renforcer la motivation.
- Les bénévoles sont là pour aider mon/mes enfant(s) donc ils font partie d'une équipe qui travaille avec les parents et les enseignants. Le but commun est d'aider les plus petits à progresser sportivement et humainement.
- Il est entendu que les enfants ne sont plus sous la responsabilité des enseignants du Golf ou des bénévoles de l'association sportive du golf du Val d'Auzon en dehors de l'horaire précis du cours ou des animations auxquels ils sont inscrits.

Je suis membre du golf du Val d'Auzon

Les membres du golf du Val d'Auzon, et de surcroît ceux de l'AS, ont un rôle essentiel dans l'accompagnement des jeunes golfeurs du club, mais attention : CE SONT DES ENFANTS ALORS QUE BIEN SOUVENT DANS UN GOLF, TOUT EST PRÉVU POUR LES ADULTES.

N.B. Les enfants sont tributaires de la disponibilité de leurs parents, ou d'accompagnateurs, pour les emmener jouer et cela ne colle pas forcément avec les plages « creuses » du parcours. Merci de votre compréhension.

Donc :

- Je comprends que les enfants inscrits à l'EDG ont besoin d'aller sur le parcours et qu'ils jouent plus lentement que moi (et ma partie), donc je ne m'énerve pas, ni ne fait de remarques blessantes (souvenez-vous de vos premiers swings et de vos 1^{ers} parcours...). Dans la mesure du possible (nombre de joueurs), si l'enfant est seul, je l'intègre dans ma partie.
- Je prends volontiers dans ma partie un enfant de l'EDG qui veut jouer sur le parcours. Je l'accompagne dans sa pratique (veiller au respect des règles de sécurité, rythme de jeu, échanges empathiques au long du jeu...).
- Je reste à ma place : il y a des pros pour apprendre la technique du jeu aux enfants, donc je respecte leur travail (peut-être que l'enfant est dans un mauvais jour comme bien des golfeurs, ou le pro lui a demandé de mettre en œuvre sur le parcours des choses vues en leçon...).
- Je peux adapter le parcours aux enfants avec qui je joue pour garder un intérêt ludique et éviter la lassitude.
- Lors de la partie j'accepte que l'enfant soit mieux informé des règles que moi et qu'il/elle me rappelle certains points de règlement (relevage des pitches, règles de jeu, drops...)
- Je garde un esprit positif, le golf est un sport compliqué pour tout le monde.

Si je suis parrain/marraine de jeu d'une enfant de l'EDG

- J'essaye de jouer avec mon/ma filleul(le) aussi souvent que possible.
- Je joue sur le parcours avec mon/ma filleul(le) pour l'aider à progresser. Cela doit rester un bon moment. Je peux l'aider à s'améliorer mais je n'interfère pas dans le travail des pros.
- J'échange avec les parents de l'enfant pour aider au développement de son jeu et de son comportement (son projet sportif)